



MARPENT

L'initiative en actions

Bulletin Municipal

Editorial

Nous contacter

Tél : 03.27.39.63.41
marpent@wanadoo.fr
<http://www.marpent.fr>

Dans ce numéro

EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2
LES BREVES	3
LA VIE ASSOCIATIVE	4
CONSEIL MUNICIPAL	4
LA VIE DU VILLAGE	5
HISTOIRE LOCALE	9
ESPACE DES HABITANTS	10
PHOTOS	11

Qui doit saler et déneiger les trottoirs ?

Le Code des collectivités Locales précise bien qu'il s'agit-là d'une compétence communale.

Le Maire peut toutefois prendre un arrêté pour transférer aux riverains cette responsabilité. A Marpent, à ce jour, ce n'est pas le cas.

De toute façon, un tel arrêté n'exonère pas la commune de saler ou déneiger les trottoirs là où il n'y a pas de riverains !

C'est l'exemple du pont de Sambre au pont de la voie ferrée.

Toutefois, lorsque la compétence voirie est transférée à l'agglomération, comme c'est le cas aujourd'hui, c'est à l'agglomération qu'il revient, même si cela n'est pas une obligation, de saler et de déneiger les trottoirs (puisque le trottoir et la chaussée forment la voirie).

Ainsi, nous avons été récemment interpellés par la société Stibus qui s'inquiétait que des piétons empruntent la chaussée pour éviter les trottoirs enneigés.

Nous avons, en réponse, demandé à Stibus de se tourner vers l'agglomération, seule responsable pour la question du salage et du déneigement.

Et qui dispose pour cela d'un

Numéro Vert : 0 800 306 573

Votre Maire,

Jean-Marie ALLAIN



Comité de lecture

*JM Allain, PJ Dufour,
C Lavielle, J Loire,
M Nicol,
P Verplaeste*

NAISSANCES

Van Warreghem Emily	10 décembre 2012
Sayad Djino	17 décembre 2012
Lambourg Robin	1 janvier 2013
Dupont Jeelan	4 janvier 2013
Brollo Juliette	7 janvier 2013
Dumont Chloé	9 janvier 2013

MARIAGES

KUSZ Hulrich	MANSION Paméla	8 décembre 2012
--------------	----------------	-----------------

DECES

DANCKAERT Jacqueline	29 décembre 2012	Née en 1923
DEVILLERS Roger	11 janvier 2013	Né en 1936

ETAT CIVIL



COLLECTE DECHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

Encombrants : *(ne pas sortir les encombrants plus de 48 h avant)*

29 mars 2013 (à compter du mois d'avril, collecte sur appel téléphonique)

Déchets Verts :

Les vendredi 19 avril, 17 mai, 14 juin, 12 juillet, 16 août, 13 septembre, 18 octobre

MARPENT SUR WEO

Les journalistes de la chaîne Wéo ont interrogé à deux reprises le maire de Marpent.

Une première fois dans le cadre de l'émission « Grand' Place » (entretien réalisé à la piscine Pasteur de Maubeuge) et une seconde fois, devant le moulin, dans le cadre d'un publi-reportage du Crédit Agricole.

STATIONNEMENT

Nous rappelons que la voirie n'appartient pas aux riverains et que chaque automobiliste a le droit de stationner devant un domicile, pourvu que ce ne soit pas une sortie de garage et qu'un passage soit laissé entre le logement et le véhicule.

SORTIE D'ECOLE

Merci aux parents d'élèves de ne pas stationner devant les portails et portes de garage (notamment rue de la mairie et rue des frères Roucheau)

DEMATÉRIALISATION

Nos services administratifs sont passés en échange dématérialisé avec l'Insee pour l'état civil et les élections.

CHIFFRES INSEE POPULATION MUNICIPALE

2005 : 2595

2011 : 2636

2012 : 2652

2013 : 2669 (population totale : 2705)

CONVENTION LOGEMENT AVEC LA CAF

Le maire vient de signer une nouvelle convention avec la CAF permettant à la commune d'être informée de toute demande d'allocation logement et d'engager une visite de contrôle afin de vérifier si le logement respecte les conditions minimales de confort.



OUVERTURE DE L'EHPAD SAMARA

La Maison de retraite médicalisée SAMARA ouvre ses portes fin février. Les personnes qui envisagent d'y aller ou souhaitent se renseigner, peuvent visiter sur demande en prenant rendez-vous avec Médica – France au 03 27 61 40 10.

EPICERIES

Monsieur **Mebrouk BENGUEDDOUDJ** nous informe qu'il ouvre le 4 février une épicerie au 28, Rue de la République.

DETTE DES COMMUNES

Toutes les dettes des communes de France sur internet
www.journaldunet.com/business/budget-ville

BIEN – ETRE

Antony Bacquet, rue Jean-Baptiste Lebas, nous fait part du lancement de son activité de vente à domicile de produits « Frédéric M » : parfums, maquillages, bijoux et produits de bien-être. Téléphone : 06 17 65 48 76 / antony-59164@hotmail.fr

CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'AVENIR DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES
Vous pouvez répondre en ligne jusqu'au 30 avril 2013 :
www.eau-artois-picardie.fr



BOITES AUX LETTRES

Suite à l'information donnée par la Poste selon laquelle elle allait désaffecter deux boîtes aux lettres, nous avons reçu deux requêtes (une pour chaque boîte).

Le maire a donc écrit au directeur régional pour solliciter un délai d'un an afin de voir si ces boîtes répondent encore ou non à un usage quotidien des marpentois.

Monsieur Pierre Peperstraete, délégué aux relations territoriales, nous répond dans un courrier en date du 21 décembre, qu'il transmet notre requête au Directeur du Courrier Nord afin qu'il y apporte un examen attentif et nous fournisse une réponse dans les meilleurs délais.

PRIMES POUR ECONOMIES D'ENERGIE

La loi sur le Grenelle de l'Environnement permet aux particuliers qui réalisent des travaux d'économie d'énergies de solliciter des « certificats d'économies d'énergie » auprès d'organismes fournisseurs qui sont tenus de les racheter.

Ce dispositif est peu connu et donc mal utilisé (dans le Nord, le dunkerquois a une longueur d'avance...)

C'est pourquoi nous avons été très intéressés par la démarche d'un collecteur de certificats d'économies d'énergie mandaté par le groupe Total pour aider les particuliers à solliciter ces certificats.

Par exemple, pour des travaux d'isolation des murs, le particulier peut prétendre à 4,80 € de prime par m² (pour chauffage électrique) et à 6,20 € pour les autres combustibles.

Les poses de fenêtres ou portes fenêtres avec vitrage isolant, les pompes à chaleur, l'isolation des planchers, des combles, les chaudières à condensation, ou basse température, les programmateurs d'intermittence, les appareils bois donnent également droit à des primes.

La commune dispose des fiches à remplir par les demandeurs qui renverront ces fiches à Total pour recevoir, sous forme de chèque, la subvention correspondante.

Un autre fournisseur serait obligé de faire la même chose, c'est la loi.

Attention, pour prétendre à l'aide, il faut impérativement remplir une fiche contact avant de commencer les travaux.

Ne pas hésiter à interpeller votre installateur ou à vous rapprocher de la mairie (sur rendez-vous)



ASSOCIATIONS ET SITE INTERNET

Les associations marpentoises disposent sur le site internet de la commune d'une page de présentation avec photos.

Actuellement, seules les associations de gym et club nautique ont utilisé cette possibilité. N'hésitez pas à nous transmettre vos textes et illustrations.

JOUEURS DE CARTES

Les joueurs de cartes ont tenu leur Assemblée Générale

Après un échange entre tous les participants, il fut convenu que les adhérents se retrouveraient autour d'un barbecue sur le site du club nautique le dimanche 28 avril.

La journée pêche aura lieu à Villers-Sire-Nicole le 25 mai tandis que le concours de belote, après une année d'absence, sera organisé courant novembre à la salle des Fêtes.

CONCERT DU NOUVEL AN

L'Harmonie communale a donné son traditionnel concert dans la salle des Fêtes, devant un public nombreux.

Les musiciens, sous la baguette du directeur Ludovic Damiens et du sous-directeur Guillaume Charlet, ont emmené le public au travers d'un lointain périple, avec les morceaux majestueusement interprétés de Strauss, Offenbach, Jarre et quelques autres.

Conseil Municipal

Ordre du jour du prochain conseil (jeudi 21 février) à 19h00

Télétransmission des actes administratifs

Nouvelle composition des commissions

Mise en place du compte-épargne temps

Cotisation AMRF

Demande de subvention Eco événement

Règlement du marché hebdomadaire

Attribution du marché toiture maternelle

Modification du PLU

Abrogation de notre droit préemption 5 rue Pasteur (sous Réserve),

Lancement procédure DUP sur le linéaire SNCF quartier Delbreil

Tarifs des Marpinioux

Demande de report de l'application de la réforme des rythmes scolaires

Position municipale sur la réforme des Rythmes scolaires

Prise en charge frais de formation d'un agent

Subvention RASED

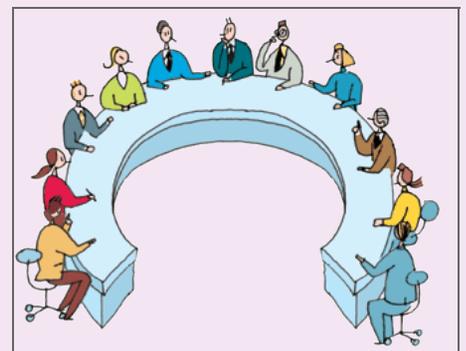
Création d'un contrat d'apprentissage adapté

Validation transfert de charges voirie

Validation transfert de charges SDIS

Validation du transfert de charges des piscines

Demandes de subvention FDST et DETR



GIRATOIRE

Une réunion de travail sur la seconde phase de travaux a réuni en mairie, en présence du maire et d'Hervé Nicol, le Conseil Général, l'agglomération et les entreprises concernées.

Les travaux du giratoire vont reprendre de la mi-mars à la mi-juillet.

Ils débiteront par la construction de l'anneau qui sera réalisé avec un alternat à trois feux, et se prolongeront ensuite sur la rue Victor Hugo, la rue Salengro et la rue des frères Roucheau.

Pour la mise en œuvre de la couche de roulement de la zone 30, la circulation sera coupée une journée au début du mois de juillet. La date exacte sera communiquée aux marpentois dès que possible.

Le chantier s'achèvera par la pose des fourreaux autour de l'anneau et l'installation de nouveaux candélabres.

SAINT NICOLAS

Saint-Nicolas est venu rendre visite avec son âne aux enfants des écoles, à la demande et avec l'aide de la Joie de la Famille qui a offert à chaque enfant un gobelet avec sucette et chocolat, en présence de Mme Nicol, déléguée départementale de l'Education Nationale.

Remerciements pour cette belle opération aux membres de la Joie de la Famille, à M.Georges Malingue et à M et Mme De Angelis.



RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire avait un avant-goût des vacances d'hiver ce vendredi 14 décembre, avec une décoration festive particulièrement clownesque et fortement colorée.

La société Api avait prévu les costumes pour le personnel !

De quoi mettre en appétit les bambins du groupe scolaire qui eurent droit, quelques jours après la barbe de Saint-Nicolas, à la Barbe à papa, offerte par notre prestataire.

VISITE DU PERE NOEL

Le Père Noël, accompagné du maire et de plusieurs élus (Bocquet, Zito et Nicol) a rendu visite aux écoliers du groupe scolaire Fostier-Lacorre où il a été accueilli par le directeur M.Eric Painchart et son équipe pédagogique.

Les enfants ont entonné une cascade de chants de Noël avant de recevoir le traditionnel cadeau.

Les parents d'élèves, des représentants de la Joie de la Famille et de l'Amicale des Ecoles avaient été conviés à cette sympathique manifestation.

Tous nos remerciements à Jean Gajewski qui a bien voulu, comme chaque année nous apporter sa collaboration.



SPECTACLE DE NOEL

Les enfants du groupe scolaire Fostier Lacorre sont tombés sous le charme de plusieurs bonhommes de neige, partis en Laponie chercher leur grand-mère pour Noël.

Une nouvelle fois, la compagnie « Pois de senteur » a su faire rire et rêver.

A l'issue du spectacle, le père Noël leur a souhaité de joyeuses fêtes en leur offrant cougnoles et oranges pour respecter la tradition.



L'HISTOIRE DE LA GLACE... DE 1859 À NOS JOURS

L'Espace Industriel de la Mémoire Verrière de Bousois rappelle l'histoire des «Compagnies Réunies des Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France», plus connues sous le nom de «Glaces de Bousois».

Vous y découvrirez l'histoire du patrimoine professionnel et familial de nos Glaceries de Jeumont -Recquignies et Bousois de 1859 à nos jours.

Vous y apprendrez ses diverses méthodes de fabrication et de production à travers des vidéos, fascicules et photos, des objets, machines et outils verriers, des maquettes, des témoignages d'anciens verriers...



OUVERTURES 2013

⇒ Le 1^{er} mai de 10h à 18h

⇒ Les 7 avril, 2 juin, 20 octobre de 14h à 18h

⇒ Le 15 septembre de 14 à 18h

Dans le cadre « des Journées du Patrimoine »

⇒ Autres possibilités: sur rendez-vous

Contactez par Tél le 06 07 38 18 73 ou par E-Mail: jeanclauderichcrdmfr@orange.fr

Minimum par groupe : 6 personnes



Maison de la Citoyenneté rue Adolphe France 59168 BOUSSOIS (F)

Espace « Mémoire Industrielle » (entrée côté Eglise)

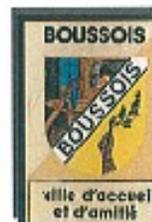
Site Internet : www.ville-bousois.fr angle: Associations

Pour vous y rendre:

Via Maubeuge (Nord) D649 direction « Jeumont-Charleroi » sortie Bousois centre ville

Via la Belgique: par la N10 Mons-Roubaix_ prendre la N64 -D649

direction Maubeuge sortie Bousois centre ville.



Sous l'égide de:



59168 BOUSSOIS
SPER 173150 01

TOMBOLA DU MARCHE

Le panier garni du 24 décembre a été gagné par Mme Martine Collet, rue G Delmotte. Celui du 31 décembre a été gagné par Mme Hélène Bernard, rue Salengro.

ENTREPRISES A L'HONNEUR

A l'issue de la cérémonie des voeux du maire, trois nouvelles entreprises furent mises à l'honneur.

La SAGEP, animée par Monsieur Cartignies et spécialisée dans la vente de coupes, trophées et le marquage publicitaire (installée dans les anciens ateliers communaux de la rue Victor Hugo)

Les Toitures maubeugeoises, dirigées par Monsieur El Rhib, qui occupent depuis peu les anciens ateliers Polydis, non loin de la place communale.

Le café PMU de Marpent, géré par Mme Rousseau et Pierre Berriou, encore appelé « café de la mairie »

NOEL DES SENIORS

La municipalité, comme chaque année, a remis le colis de Noël aux personnes âgées de plus de 65 ans.

Ce sont 350 colis qui ont ainsi été distribués à la salle des Fêtes ou, pour les personnes invalides, déposés à domicile. Ce fut notamment l'occasion pour le maire d'aller saluer notre doyenne, Madame Mateu, 97 ans, résidant rue Gambetta.

(Le colis a été unanimement apprécié si l'on en croit les retours et les petits mots qui nous sont remontés)

A l'approche de Noël, le maire, accompagné de la brigade vermeil, a également rendu visite aux marpentois de l'hôpital Schweitzer.

Le directeur M Serge Gunst et son équipe avaient organisé pour la circonstance, une petite réception conviviale qui permit aux uns et aux autres de se rappeler les souvenirs d'antan.

La délégation marpentoise, après avoir offert un petit présent, remercia les pensionnaires et le personnel pour leur accueil chaleureux.

REPAS DES AINES

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le **dimanche 17 mars 2013**, et sera animé par Fabrice LEFEVRE à partir de 12 heures.

Menu :

Kir Pétillant

Potage Dubarry

Filet de sole à la crème de homard

Veau aux pleurotes, fagot d'haricots verts et pomme de terre (choux Parmentier)

Terrine maison accompagnée de sa salade

Le trio de fromages

Gâteau aux fruits rouges

Café

Repas offert par la municipalité pour les marpentois de 62 ans et plus

20 € pour le conjoint ou marpentois de moins de 62 ans

10 € pour les enfants de moins de 10 ans

27 € pour les extérieurs.

Inscriptions en mairie jusqu'au jeudi 7 mars 2013 à 12 heures.

Possibilité d'aller chercher les personnes à mobilité réduite.

Tel : 027 39 63 41.



Le blason, c'est un peu le logo de la commune.

Il désignait au Moyen-Age l'élément central et principal des armoiries des familles nobles, avant de devenir blason communal

Le premier texte réglementant les blasons remonte à l'édit de Colbert du 10 juillet 1699.

Pour être officiellement reconnues, les armoiries et le blason devaient faire l'objet d'une lettre du roi (lettre patente) et toujours conservée aux archives nationales.

Mais le 21 Juin 1790, l'Assemblée Constituante décréta la suppression des armoiries, trop associées à la noblesse et à l'ordre ancien.

C'est Napoléon 1^{er} qui, par un décret du 17 mai 1809, rendit aux communes le droit de se doter d'armoiries par une délibération.

La loi du 5 avril 1884 qui fonde le régime communal républicain et notamment le principe du conseil municipal, confirme cette prérogative des communes pour se doter ou modifier leur armoiries par délibération.

Sa forme rappelle celle du bouclier défensif du chevalier

Toutes les communes n'ont pas de blason.

Le blason de Marpent est composé de gueules à dix losanges d'argent sur fond rouge accolés et aboutés, trois, trois, trois et un.

Les maillots du football club de Marpent reprennent le principe de ce blason.

Les armoiries sont communales et non municipales. Cela signifie que si elles peuvent être changées, elles ne peuvent l'être en fonction des orientations philosophiques ou politiques des élus.

Malgré la reconnaissance légale des armoiries, aucun organisme officiel n'est habilité à enregistrer l'adoption de nouvelles armoiries.

Sans être une obligation, l'adoption d'armoiries peut s'accompagner d'un acte notarié ou faire l'objet d'une annonce dans la presse ou d'une publication dans un armorial privé comme le Conseil français d'héraldique ou la Maintenance héraldique de France.



HISTOIRE LOCALE : MINES DE FER A MARPENT

La Préfecture nous a récemment communiqué un rapport du cabinet Geodéris faisant état du bassin ferrifère de l'avesnois et des aléas miniers qui peuvent y être associés. Cette information est utile pour l'instruction des demandes d'urbanisme.

Deux types de minerais de fer étaient exploités en avesnois jusqu'à la fin du XIXe siècle sur une soixantaine de communes de l'arrondissement (soit le quart de celui-ci) : le minerai d'alluvions (ou Mine jaune) et le minerai couvinien (ou Mine rouge).

A Marpent, la zone ferrifère couvre une bande allant de la Buchelotte (où le cabinet a localisé deux anciennes galeries) aux quatorze hectares.

Alors que ce dernier n'a concerné que six concessions (à ciel ouvert ou en souterrain), on estime à près de 300 les sites d'extraction (tous à ciel ouvert) du Mine Jaune comme à Marpent.

Chaque « minière » présentait un puits d'extraction avec une ouverture de 10 à 15 mètres, jusqu'à 15 / 20 mètres de profondeur.

La production journalière de chaque puits variait de 4 à 8 m³ de minerai qui alimentaient les hauts-fourneaux des usines sambriennes.

Un puits pouvait, sur sa durée d'exploitation, produire de quelques mètres cubes à 300/400 m³. Il était ensuite remblayé.

A Marpent, en 1851, on avait ainsi extrait 3467 m³ de minerai, nettement moins qu'à Ferrière-la-Grande (67 445 m³) mais beaucoup plus qu'à Wallers-Trélon (70 m³).

Alors que le Mine rouge était géré par une concession, le Mine jaune, parce que disposé en couches plus dispersées et irrégulières, n'était pas concessible et était exploité par le propriétaire du terrain, sous le contrôle du service des mines.



Bonjour, je suis un habitant avec des enfants dans la rue des Frères Roucheau. Et il y a un problème de circulation, les voitures n'hésitent pas à rouler sur le trottoir. **ATTENTION TRES DANGEREUX;** Vous proposez quoi? Et aussi quand il y a un événement (je ne suis pas contre, au contraire), les gens n'hésitent pas à déposer leur voiture juste devant ma barrière ou alors devant ma porte de garage. Vous proposez quoi? Merci, dans l'attente d'une réponse.

Les propositions du cabinet Binon sont affichées en mairie, dans la salle des adjoints.

Vous pouvez les consulter. On y voit notamment un sens unique, des voies recalibrées et déplacées pour une sécurisation nécessaire, des agencements en terme de parkings.

Ce projet sera soumis à débat avec les riverains et fera l'objet d'un vote au conseil municipal.

Je tenais a remercier la municipalité pour les cadeaux distribués par le père Noël aux enfants de l'école maternelle ,ainsi que le spectacle de marionnettes offert à l occasion des fêtes .Merci également aux bénévoles présents pour la distribution des oranges et brioches .Merci pour nos enfants .
Une Habitante de Marpent

MARPENT
Salle des Fêtes
Le Comité des Anciens organise un
THÉ DANSANT
17 Février 2013
de 15h à 20h
Ouverture des portes 14h00
ENTRÉE 3€50
Animé par **Benoît PLAITIN**
Pâtisseries et viennoiseries faites par le comité.
Buvette*
Renseignements au 06. 14. 03. 77. 75.



Spectacle de Noel



Animation au restaurant scolaire



Barbe à papa



AG Joueurs de cartes



Saint Eloi: repas personnel communal



Marché de Noël des Amis du Moulin



Colis des séniors



Saint Nicolas au groupe scolaire

Père Noel à l'école maternelle



P
H
O
T
O
S



La brigade vermeil à Schweitzer



Concert Nouvel An de l'Harmonie communale



Vœux du maire

